

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	20 (1932)
Heft:	376
Artikel:	Aux Chambres fédérales
Autor:	Leuch, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260650

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La plus jeune de tous les maires de tout le Royaume de Grande-Bretagne :



Cliché The Vote

Miss Grace PRESCOTT, avocate
maire de Godmanchester

doivent se fixer comme but commun l'accomplissement du désarmement universel;

— nous devons assurer la continuité de notre progrès vers ce but ultime et, sans renoncer en aucune manière au plus complet succès de nos efforts immédiats, décider de tenir des conférences analogues à intervalles raisonnables rapprochées.

Nous sommes convaincues que l'extension gigantesque actuelle des armements n'est pas seulement une charge financière intolérable et une cause contribuant à la présente crise économique mais aussi une menace directe contre la paix et un obstacle au développement d'un ordre international juste, et nous demandons que la Convention qui sera conclue par la première Conférence Mondiale du Désarmement prévoie une réduction effective de tous les armements.

Nous ne croyons pas à la possibilité d'humaniser les méthodes de guerre, ni de défendre la population civile contre les gaz toxiques ou d'autres méthodes de guerre moderne. La seule sécurité est dans l'abolition de la guerre elle-même.

D'autre part, nous sommes en faveur du désarmement sur la base du principe de l'égalité de droit et de la sécurité égale pour toutes les nations en se conformant à l'article VIII du Pacte, et nous demandons que la Convention s'inspire de ce principe.

PROPOSITIONS PARTICULIÈRES

Fabrication privée et trafic des armements.

Nous insistons sur l'importance vitale du contrôle national et international du trafic des armements et demandons que des mesures soient prises dans ce sens durant la Conférence pour la Réduction et la Limitation des Armements.

dit la vieille chanson de nourrice, la dame enferma le petit cochon qu'elle aimait... « Tu auras du miel, lui disait-elle... Un grognement fut la réponse... »

Lewis grogne d'abord, puis il néglige Florence, et enfin s'aperçoit de ce que chacun savait depuis longtemps: de l'amour de la petite Tessa. Il la décide à fuir avec lui l'étable d'argent. Ah! que nous voici bientôt loin des prairies semées de fleurs alpines ou de la correcte banlieue londonienne! Dans un louché garni bruxellois où débarque le couple. Tessa meurt si tôt arrivée d'un arrêt du cœur. Et Florence ramène son mari dans l'étable d'argent.

À ce chef-d'œuvre, Margaret Kennedy a écrit une suite, non encore traduite en français, intitulée *the Fool of the family* (1930). On y retrouve quelques Sanger, un des ainés de l'extraordinaire famille, le sage et dévoué Caryl, et le jeune Sébastien toujours plus gênial et toujours plus le tourment de ceux qui prétendent le diriger. Aux lecteurs qui aiment les « suites », ce dernier livre de Miss Kennedy sera un présent des dieux.

Romancière, historienne et musicienne, Margaret Kennedy a un peu plus de trente ans, je crois, est née à Londres, mais vit avec son père et sa mère dans un petit village de pêcheurs sur la côte de Cornouailles. Dans ses veines coulent quelques bonnes gouttes de sang irlandais. Dès sa petite enfance, elle rêva d'écrire et dans son admiration pour cette Charlotte Yonge, qui enchantait aussi notre jeune âge, décida de conter comme elle

Nous sommes atterrées de constater les abus provenant des bénéfices privés dérivés de la fabrication des armes et des munitions. Nous croyons que ceux-ci devraient être rendus impossibles, et nous demandons une surveillance nationale et internationale de la fabrication des armes et des munitions, tant de l'Etat que privée; ces fabrications devront être soumises à un système de licences, ainsi qu'à la publicité.

Guerre Aérienne, Chimique et Bactériologique.

Etant donné que la guerre aérienne, en même temps que l'usage des gaz toxiques, est une menace de terre et de mort, non seulement pour la population adulte, civile aussi bien que militaire, mais aussi pour l'enfance du monde, elle concerne particulièrement les femmes en leur qualité de gardiennes du foyer des peuples.

C'est en outre une méthode de guerre contre laquelle il n'existe pas de défense, qui est en train de se développer rapidement et qui est de nature à prédominer sur toutes les autres. C'est pourquoi nous sommes convaincues qu'aucune convention de désarmement n'atteindra son but si elle ne s'attempa pas radicalement à ce danger.

En conséquence nous demandons: que l'usage d'avions et d'hydravions militaires et navals soit aboli; que des mesures internationales effectives soient prises contre la militarisation de l'aviation civile; qu'il soit interdit aux gouvernements de prévoir des crédits et de procéder à des préparatifs pour la guerre chimique et bactériologique, ainsi que d'avoir recours à ces méthodes de guerre, et que les stocks déjà existants et destinés à être

des histoires de familles très nombreuses et très compliquées.

Personne ne se fie moins qu'elle à sa facilité naturelle, et chacun de ses livres représente un sérieux labeur. *La nymphe au cœur fidèle*, par exemple, eut trois versions successives. C'est pourquoi c'est une œuvre durable.

(A suivre.) JEANNE VUILLIOMENET.



Publications reçues

HELEN KELLER: *Ma Religion*. (Traduit de l'anglais. Paris, Librairie Fischbacher. (257 p.)

Helen Keller, sourde, muette, aveugle, qui ne connaît pas! Comme le titre l'indique, elle

utilisés en temps de guerre, soient détruits.¹

(A suivre)

Le vote des femmes en France

En définitive, le Sénat n'a pas du tout discuté du vote des femmes, le 15 mars, comme l'avait primitivement décidé, vu l'absence (pour cause d'obstruction, assurément) du rapporteur, M. Héry. Le débat de la Chambre Haute sur le projet Louis Marin a donc été, une fois de plus, renvoyé, au 21 juin, dit-on. Suffragistes françaises, mes sœurs, vous pouvez, tout comme nous, prendre comme emblème l'animal qui déambulait dans le cortège de la Saffa: l'escargot!

En revanche, et peut-être à titre de consolation, M. Violette a, dans cette même séance, déposé une proposition qui permettrait aux femmes de devenir « assesseurs » dans les conseils municipaux, c'est-à-dire qu'elles pourraient assister aux séances de ces corps constitués, mais avec voix consultative seulement, et à la condition que leur nombre ne dépasse pas le quart de celui des conseillers: précaution qui trahit naïvement la terreur d'être majorisées par des femmes qui hante ces messieurs! Au reste, et dans l'ensemble, une de ces propositions bizarres, comme on en voit surgir là où l'on sent la difficulté d'être opposé au droit de la femme, et qui, loin d'être une de ces « étapes du suffrage » que l'on nous prêche d'accepter, en Suisse comme en France, n'en sont qu'une parodie. Nous insistons sur ce point, car le vent souffle de ce côté-là, et nous aurons certainement à recevoir pour notre propre compte des propositions de ce genre. Le suffrage municipal pour commencer, comme ce fut le cas au Angleterre, en Danemark: soit. Mais le suffrage municipal complet, et pas une de ces étranges combinaisons d'électoral sans éligibilité, d'éligibilité sans électoral, d'assessor, de vote par tête de famille, etc., etc., par lesquelles nos adversaires essayent de jeter le lest et de se débarrasser de nous.

Disons enfin, ceci pour éclairer certaines confusions, que s'il a été aussi question du vote des femmes à la Chambre française, l'autre semaine, c'est que celle-ci, ayant à discuter un nouveau projet de réforme électorale, a décidé d'en disjoindre le vote des femmes que son auteur, M. Mandel, y avait inclus, ceci pour permettre, de l'avoir des députés suffragistes eux-mêmes, de traiter cette question à part, pour elle-même, et avec l'ampleur qu'elle mérite.

E. Gd.

Une autre femme députée en Irlande

Notre confrère *The Vote* annonce l'élection d'une deuxième députée au Dail: Mrs. Reynolds, députée gouvernementale, dont l'élection a été validée la semaine dernière.

Le Comité propose qu'on envisage la possibilité d'un contrôle international des industries chimiques.

nous fait part, dans *Ma Religion*, de ses expériences personnelles. A treize ans, elle avait fait la connaissance d'un vieillard, Suisse d'origine, qui lui fit connaître les doctrines de Svedenborg, le voyant du XVIII^e siècle. C'est par cette porte qu'Helen entra dans une vie spirituelle lumineuse. Lorsque, malgré sa triple infirmité, elle avait, tout enfant encore, saisi le miracle de la communication des idées et que le seul mot avait réussi à remplacer ses sens détruits, elle avait, mieux qu'un être normal, compris la valeur des choses de l'esprit. A ce moment-là sa pauvre vie de « motte de terre » avait été transfigurée en une existence pleine de découvertes magnifiques. Quoi de plus naturel, dès lors, pour Helen Keller, que de saisir les choses qui débordent la raison!

Dans sa gratitude envers l'initiateur, elle érigé les idées de Svedenborg en dogmes, malgré son horreur de la dogmatique des Églises. Les écrits du voyant suédois corroborent évidemment mieux que d'autres crédos religieux l'expérience personnelle de l'auteur. Ce qui fait la valeur de son livre, c'est l'expérience vécue. Helen Keller connaît ces moments où la vie spirituelle paraît indépendante des contingences; elle réalise parfaitement les liens qui l'unissent à un passé lointain, à la Grèce antique, par exemple, à des amis absents ou morts; ces expériences lui ont permis de saisir la vie divine, l'Esprit illimité, l'insertion des existences humaines dans un plan divin et à son service. De ce point de vue, son infirmité physique perd le caractère tragique; la joie qu'elle en ressent, elle voudrait la communiquer à tous ses lecteurs.

A. de M.

Les Coopératrices internationales à Bâle

Si la Guilde Internationale des Coopératrices tient ses Congrès tous les trois ans, son Comité directeur se réunit dans l'intervalle pour une session. Celle de 1932 vient d'avoir lieu dans notre pays, à la Colonie coopérative de Freidorf, ce qui nous a donné l'occasion de prendre contact avec quelques chefs féminins du mouvement coopératif international.

La Société coopérative de Bâle avait profité de la circonstance pour organiser une séance publique à laquelle Mmes Heymans (Belgique), Enfield (Gde-Bretagne) secrétaire générale, et Emmy Freudlich (Vienne) présidente (ces deux dernières revenant de Genève où elles avaient suivi les travaux de la Conférence du Déssarmement (Réd.) ont pris la parole. De tous leurs discours s'est dégagée l'idée de la solidarité internationale au milieu de la détresse de l'époque actuelle, et le désir de chercher dans le domaine international les moyens de lutter contre la crise. L'idée coopérative est d'essence internationale; elle fait face au jeu de la demande économique et est prête à y répondre; mais malheureusement les méthodes économiques actuelles ne sont guère favorables à ce principe. On ne produit pas aujourd'hui pour répondre à un besoin, mais pour amasser des richesses; on ne pratique pas la solidarité, mais la concurrence. Les femmes ont une grande tâche à accomplir dans la coopération qui cherche avant tout à éveiller le sentiment de l'interdépendance entre humains, tâche qu'elles peuvent remplir soit par l'éducation de leurs enfants, soit en restant elles-mêmes fidèles au principe coopératif. Qu'elles n'oublient pas la puissance du fait qu'elles sont les acheteuses par excellence, et que les richesses du monde entier passent entre leurs mains. Car en tant que « ménagères du monde », elles peuvent contribuer à combattre les faibles méthodes de la vie économique moderne et inspirer l'humanité de l'idée de la responsabilité collective.

De telles paroles prononcées avec enthousiasme et conviction par des femmes chefs du mouvement coopératif ont certainement contribué à révéler à de nombreuses coopératives la portée profonde de ce mouvement. Elles ont pu ainsi se rendre compte qu'en restant fidèles à l'idéal coopératif, elles collaborent à une œuvre de valeur, et qu'elles contribuent ainsi à frayer la voie à la paix.

(Trad. française)

E. V. A.

Aux Chambres fédérales

Blé. — Chômage. — Code pénal.

Après les produits laitiers, c'est de l'approvisionnement de notre pays en blé que le Conseil National a discuté pendant la seconde semaine de la session, pour remplacer par une loi définitive le règlement provisoire édicté après le refus du monopole du blé.

Cette loi tend, elle aussi, à protéger la production indigène, en assurant aux paysans d'abord la reprise de leurs produits par la Confédération à un prix supérieur au prix du marché mondial, et, en outre, des prix de mouture à tous ceux qui cultiveront le blé pour leur propre ravitaillement. Cette

PRO JUVENTUTE: *Rapport d'activité*. (Zurich, Seilergraben, 1.)

Ce rapport mentionne une diminution de recettes et une recrudescence des demandes de secours, résultats de la crise économique. En dépit du déficit prévu, la fondation n'a pas ramené son activité, qui s'est exercée de très utile manière: expositions itinérantes diverses, organisation de conférences et cours, placement d'enfants, représentation du film: *La future maman*, etc., etc.

J. V.

Calendrier « Mutter und Kind » pour 1932.

Mme Adèle Schreiber, bien connue dans le mouvement féministe international, est aussi la rédactrice d'un charmant calendrier, *Mutter und Kind*, qui apporte des renseignements et des indications précieuses sur ce qui concerne l'éducation et les soins à donner à l'enfant. En outre, de belles photographies et des gravures de portraits délicieux, raviront toutes celles qui aiment les enfants. Aussi toutes les mères qui savent l'allemand auront-elles grand profit à lire et à méditer les enseignements de ce coquet calendrier.

E. V. A.

Entretiens sur l'Education. Bulletin mensuel. Rédaction et administration, 19, rue Tepfier, Genève, Suisse 1 fr. 50; à partir de 10 abonnements à la même adresse 1 fr. 30.

Nous avons sous les yeux les 12 numéros de la 36^e année de ce journal destiné aux mères. A côté d'articles pédagogiques originaux, il contient des extraits d'auteurs tels que Mme Necker de Saussure, Emma Pieczynska, Charles Wagner, Félix Bovet. De fines observations d'enfants illustrent les conseils théoriques. Des questions posées par les abonnées reçoivent les réponses de la rédaction et d'autres lecteurs du journal. Nous recommandons vivement cette publication.

A. de M.

prime sera sensiblement plus élevée pour la montagne que pour la plaine, où la production est plus rentable. La loi a été adoptée par 76 voix contre 16. Elle constituera une mesure de sécurité et d'encouragement pour nos paysans, d'autant plus précieuse que les temps sont très durs pour les cultivateurs.

A côté de la production intérieure, la Confédération cherche aussi à favoriser l'exportation, en offrant à l'industrie des subides à des conditions strictement fixées et surveillées, afin de permettre aux industriels d'accepter certaines commandes trop peu payées, et de maintenir ainsi le travail dans leurs établissements. Les sommes nécessaires à cet appui financier seront prises sur les fonds de chômage et porteront le nom d'« aide productive aux chômeurs ». Il sera en tout cas bien plus utile de faire des sacrifices pour assurer du travail aux ouvriers et nous maintenir sur les rangs du marché mondial que d'entretenir des chômeurs sans leur offrir le bienfaït du travail régulier. Dans le même ordre d'idées, M. Schuhthess a fait la proposition très inattendue qu'une partie de l'impôt sur l'eau-de-vie soit affecté, non pas au fonds de la future assurance-vieillesse, mais à l'aide aux chômeurs, puisque ce sont les ouvriers âgés et les mères de famille qui souffrent le plus du chômage.

Le Conseil des Etats a enfin terminé son étude du Code pénal fédéral, qui a été adopté dans son ensemble par 21 voix contre 6. Après de longues délibérations sur la question de l'avortement, il a été décidé que cette intervention sera autorisée si elle est pratiquée par un médecin, avec l'assentiment écrit de la femme enceinte, et la déclaration d'un second médecin que cette opération est indispensable pour sauver la vie ou la santé de la mère. La parole est de nouveau au Conseil National, qui va maintenant discuter les points de divergence entre les deux Chambres.

A. LEUCH.

Une Femme juge à Genève ?

Nous avons relevé dans notre dernier numéro la proposition faite au Grand Conseil de Genève par M. Alabert, lors du remaniement de la loi sur la Chambre pénale de l'enfance, qu'un poste de juge assesseur en tout cas fut réservé à une femme, et nous avions indiqué que nos Sociétés féminines genevoises avaient immédiatement écrit à la Commission pour appuyer cet amendement.

Celui-ci est revenu en discussion lors de la dernière séance de la session, le 19 mars, et a été adopté à l'appel nominal par 46 voix contre 33. En second débat, seulement: ne nous réjouissons pas trop, car le troisième débat peut d'autant plus nous apporter une déception que M. le Conseiller d'Etat F. Martin a persisté à voir mille difficultés pratiques à la réalisation de cette réforme; et que, d'autre part, elle implique le collège de trois juges, alors que beaucoup de partisans des tribunaux d'enfants préfèrent le système du juge unique. Attendons donc la session de mai pour crier victoire.

Un Office Central suisse pour l'économie domestique

Depuis plusieurs années, on s'occupe dans les divers milieux féminins de la création d'un Office suisse d'examen et d'essai pour tout ce qui concerne l'économie domestique. Il y a dix ans déjà, lors du 1^{er} Congrès suisse des intérêts féminins, à Berne, cette question avait été étudiée. La « Saffa » lui avait donné une nouvelle impulsion; aussi les Associations de ménagères et d'autres Associations féminines avaient-elles formé un Comité d'étude chargé d'examiner sérieusement ce sujet.

L'automne dernier a eu lieu à Zurich une séance fort intéressante où l'on discuta les résultats obtenus par le Comité jusqu'à ce jour. On ne songe plus à créer un laboratoire d'essais, car il en existe déjà plusieurs en Suisse. Il suffirait d'avoir un Office central qui servirait d'intermédiaire entre les laboratoires existants et les ménagères, les Associations féminines, les écoles, les Offices d'orientation professionnelle, etc. Les laboratoires feront les essais, non seulement des machines employées dans le ménage, mais aussi des divers petits ustensiles indispensables à la ménagère et que celle-ci a parfois de la peine à se procurer dans une qualité ou sous une forme répondant vraiment à l'emploi auquel ces objets sont destinés. M. le prof. Ros, directeur de l'Office fédéral des essais de matériel au Polytechnicum de Zurich, s'intéresse vivement à la création de ce bureau central. Il a fourni des renseignements fort utiles sur la façon dont on pourra travailler en commun avec les laboratoires fédéraux, et a promis son concours.

La question financière présente encore quelques difficultés, mais les femmes suisses, qui sont si directement intéressées à cette création, sauront une fois de plus prouver leur solidarité, et les capitaux se trouveront certainement. En outre, il est probable que les industriels, qui auraient tout intérêt à ce que leurs produits soient examinés et recommandés, soutiendront aussi cet Office central; et enfin, on peut également espérer un subside de la Confédération et des cantons.

Pour le moment, le Comité d'étude a été chargé de continuer ses travaux en vue de la création définitive de cette œuvre nouvelle, et nous ne pouvons que lui souhaiter bonne et prompte réussite.

H. Z.

Une visite à la Bibliothèque Moderne de la Ville de Genève

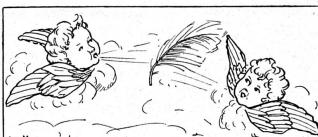
Ce fut une très heureuse inspiration que celle de l'Ecole d'Etudes sociales pour Femmes d'emmener à la nouvelle bibliothèque de la Place de la Madeleine ceux et celles qui avaient répondu à son invitation en assistant à l'Assemblée générale du 2 mars. On s'y rendit donc en bande, et l'on fut accueilli par la jeune bibliothécaire en chef, Mme H. Rivier, ancienne élève diplômée de l'Ecole.

Disons d'abord que la salle de lecture avait toutes ses tables ornées de superbes jonquilles et qu'on y voyait environ une douzaine de lecteurs et de lectrices. Ouverte l'après-midi et le soir seulement, elle a, paraît-il, une moyenne de 65 personnes par jour, parmi lesquelles un bon nombre de chômeurs, dont la plupart — nous apprend-on — lisent des ouvrages techniques, en tous cas sérieux. Il y a encore peu de romans, mais aussi n'est-ce pas surtout ce que le lecteur demande en général. Voilà qui est intéressant.

La Bibliothèque moderne a jusqu'ici 3600 volumes de prêts classés d'après la classification décimale. C'est, bien entendu, Mme Rivier qui nous met au courant de tout ce que nous devons savoir, et les questions se pressent après la petite introduction par laquelle elle nous a donné, à l'arrivée, un aperçu d'ensemble. La bibliothèque doit pour une bonne part son existence à l'initiative de M. le prof. André Oltramare, ancien conseiller d'Etat. Depuis son ouverture, en octobre dernier, elle a eu plus de 1100 lecteurs inscrits et plus de 1200 volumes sortis.

Une fois inscrit après présentation d'une pièce d'identité, le lecteur peut bouquiner à son aise sans qu'on s'occupe de lui s'il le préfère, mais bien souvent quand il s'est familiarisé, il vient demander des conseils. La facilité — relative, naturellement — à trouver soi-même le livre qu'on désire, la simplicité surtout des formalités sont un grand encouragement.

Il va de soi que la bibliothèque, encore à ses débuts, doit beaucoup se développer pour marcher sur les traces de celles qui lui ont servi de modèle, en Amérique, en Angleterre, à Paris. Ce qui, jusqu'ici, lui manque totalement, c'est une salle de lecture et des livres pour l'enfance et la jeunesse, mais on espère y arriver, et déjà un projet est en préparation. Puisse-t-il se réaliser!



DE-CI, DE-LA

On raconte que...

Mme Ella Maillart, navigatrice, exploratrice et conférencière, a donné tout dernièrement à La Chaux-de-Fonds une causerie sur ce qu'elle a vu en Russie. Salle bondée où elle ne peut pénétrer. S'adressant à de gros dos barrant la porte, elle finit par crier: « Si vous voulez que je parle, vous feriez bien de me laisser entrer! » Son intéressant récit fini, Mme Maillart enfile son manteau. Survient un grand gendarme: « Qui est la conférencière? — Moi — Vos noms, prénom et profession? Qui vous a envoyé parler ici? — Le Comité des conférences du mardi qui dépend de la Commission scolaire. » Pandore verbalique et s'en va.

* * *

Le Comité suffragiste chaudefonnier s'adresse à un ami de La Sagne: « Que pensez-vous d'une représentation de notre film le *Banc des mineurs*? — Impossible, répond l'ami. Moi aussi je voulais présenter un film (antialcoolique probablement) mais le Conseil communal défend toute représentation cinématographique sur le territoire de La Sagne.

J. V.

Fonds de cautionnement de la Saffa

Au cours de ces prochaines semaines, la Société coopérative du Fonds de cautionnement de la Saffa va augmenter son capital. Elle émet dans ce but des parts de 100 francs dont l'intérêt variera chaque année, suivant les circonstances, mais dont le maximum sera de 4 % comme cela est habituellement le cas pour des Sociétés coopératives d'utilité publique.

Les femmes qui souscriront à une ou plusieurs de ces parts soutiendront donc par la une entreprise qui viendra en aide dans leurs affaires à d'autres femmes dans une situation plus difficile. Les souscriptrices d'ailleurs auront droit aux avis et à l'appui de la Coopérative pour autant qu'elles rempliront les conditions indiquées et que leur cas rentrera dans la catégorie prévue. (On peut se procurer des prospectus et des bulletins de souscription auprès de la « Coopérative de cautionnement Saffa » Case postale Transit 748, Berne).

L'activité du Fonds de cautionnement a débuté de façon très animée. Depuis le 1^{er} janvier, il nous a été adressé près de 200 demandes! chiffre qu'un premier examen a naturellement réduit. De nombreux cas sont actuellement à l'étude. Nous avons ainsi eu largement l'occasion de donner des conseils... et aussi de déconseiller des entreprises! Il est à recommander de s'adresser à nous assez tôt afin que nous puissions mettre en garde contre les tentatives risquées, alors qu'il est encore temps.

Pour procurer du travail à des femmes artistes, nous avons demandé à quelques dessinatrices suisses de nous soumettre des projets pour la décoration de nos parts sociales. Notre choix s'est porté sur celui de Mme Haasbauer-Wallrath, à Bâle, dont l'élegance et l'harmonie nous ont séduites, et l'exécution en a été confiée à la « Lithographie du Chamois », à Bâle, également, qui est aussi entre des mains féminines. Puisque ces parts trouveront bon accueil, et puissent les souscriptions venir nombreuses!

(Communiqué par le Comité du Fonds de cautionnement de la Saffa).

Que lisons-nous?

Troisième liste

(Voir, au sujet de ces listes, le Mouvement, Nos 367 et 370.)

Jean Dufour (auteur de *Maitresse Jacques*): *Une femme comme les autres*. (Plon, éditeur.)

Marion GILBERT: *La maison du doute*. (éd. des Portiques).

Id.: *La barrière*.

Paule REGNIER: *Vivante paix*.

Id.: *Heureuse faute*.

André MAUROIS: *Etudes anglaises* (Dickens, Walpole, Ruskin et Wilde. (12 ff.)

Colette YVER: *Vincent ou la solitude* (solitude par la maladie. (12 ff.)

Emilie et Georges ROMIEU: *Les sœurs Brontë*.

Id.: *La vie de George Eliot*. (Collection des « Feux croisés ».)

Octave AUBRY: *L'impératrice Eugénie*.

Régis MICHAUD: *La vie inspirée d'Emerson*.

(16 ff.)

Richard HUGHES: *Un cyclone à la Jamaïque* trad. de l'anglais, 15 ff.).

Deux enfants trouveraient

Bon accueil, au Val-de-Ruz

Confort. - Etudes primaires approfondies. Milieu familial.

Chez Mme CHRISTEN-LOZERON, La Chaumière, Villiers.

Yvonne SCHULTZ: *Dans la griffe des jaunières* (roman d'Indochine).

Romain ROLLAND: *Les précurseurs* (réimpression: 12 ff. fr.)

Mémoires de Mme de Staél. (Coll. « La vie et les meurs au XVIII^e siècle).

Abel HERMANT: *Remarques de Monsieur Lan-celot sur la défense de la langue française*.

Guy de POURTALES: *Nous à qui rien n'appartient* (voyage en pays kmer). (12 ff.)

Alain GERBAUT: *Seul à travers l'Atlantique*.

Marthe OULIE: *La croisière de Perlette*. (8 planches hors texte, 25 ff.)

Edith WHARTON: *Leurs enfants* (roman, trad. anglaise, 15 ff.)

Thomas MANN: *Tonio Kroger* (trad. de l'allemand. Coll. du « Roman cosmopolite », 6 ff.)

Léandre VAILLAT: *En écoutant Forain*. (12 ff.)

Jean SCHLUMBERGER: *Saint-Saturnin*, roman. Editions n. r. f., chez Gallimard. 18 fr. franc.

Marie GEVERS: *La Comtesse des Dugues*, roman. Chez Attiger, Neuchâtel.

Henry BORDEAUX: *Les jeux dangereux*, nouvelle édition illustrée. Chez Flammarion. 15 fr. franc.

Henri LAVEDAN: *Bonne-Étoile*, roman.

Lucie DELARUE-MARDRUS: *L'autre enfant*. Chez Ferenczi. 12 fr. franc.

Jacques CHARDONNE, auteur de *L'Epitalame*, *Eva ou le journal interrompu*, etc.: *Claire*, roman. Chez Bernard Grasset, Paris. 15 fr. franc.

Pierre DESLANDES: *Les saisons entassées*. Illustré de bois par Dardaillon, Editions Spes, Paris. 15 fr. franc.

LA FUREUSE.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 4 avril.

GENÈVE: Secrétariat de la S. d. N., 11 h. Ouverture de la session de 1932, du Comité contre la Traite des Femmes. Séances publiques.

Mardi 5 avril.

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22 rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste). *Faits et gestes suffragistes*. 1. *Les prud' femmes*, par Mme F. Grandjean, présidente du Groupe XI (patrons). 2. *Le vote des femmes... à Genève et ailleurs*, par Mme E. Goud.

Vendredi 8 avril:

GENÈVE: Studio Radio Suisse-romande, 17 h. 15 à 17 h. 30: *Que mangeons-nous?* causerie d'introduction à l'Exposition d'alimentation rationnelle.

Samedi 9 avril:

GENÈVE: Secrétariat de la S. d. N., 11 h.: Ouverture de la session de 1932 du Comité pour la Protection de l'Enfance.

Id.: Salle du Faubourg. Ouverture de l'Exposition d'alimentation rationnelle organisée par le Cartel genevois H. S. M., *Pro Família*, l'Ecole Ménagère et l'Ecole d'Etudes sociales.

Lundi 11 avril:

GENÈVE: Taverne de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 19 h. 30: Souper du Sôroptimist-Club, réservé aux membres du Club et à leurs invités. *Un voyage à Vienne*, causerie des écoles enfantines.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes

GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été: 11 avril - 2 juillet 1932

Culture féminine générale. - Préparation aux carrières d'activité sociale, de protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, bibliothécaires, secrétaires, Laborantines. - Programme 50 c. et renseignements par le Secrétariat de l'Ecole, rue Charles Bonnet, 6.

Cours ménagers

par séance ou par séries de 10 et 20 leçons

Cuisine. — Coupe et Confection. — Lingerie. Raccommodage. - Repassage. - Broderie, etc.

Semestre d'été: 11 Avril - 2 juillet

Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales

Rue Tesser, 17 — Téléphone 51.190

Le Foyer reçoit comme pensionnaires des étudiantes de l'Ecole, des élèves ménagères et forme des *gouvernantes de maison*.

FIANÇÉES !

Vous désirez certainement acquérir un trousseau de très belle toile, pouvant durer longtemps et d'un bon goût éprouvé, et vous voudrez qu'il soit richement brodé et d'une exécution parfaite.

Il est de votre intérêt de profiter de mes prix très réduits pour effectuer vos achats.

Pour réaliser ce désir adressez-vous à

MAX MAIER .. 49, Rue du Rhône. (III^e) .. Genève .. Tél. 52.730

Echantillons et voyageurs à disposition